

# **BOURSE D'ÉCHANGES DE MINÉRAUX ET FOSSILES DE BOINVILLE-EN-MANTOIS (78)**

## **26 FEVRIER 2011**

Amateurs de paléontologie et de minéralogie, nous vous proposons **le samedi 26 février 2011** une **bourse d'échanges de minéraux et fossiles indépendante à Boinville-en-Mantois (78)**.

**Le dimanche 27, une journée de fouilles dans les niveaux à lutétien vous sera proposée.**

Vous trouverez ci joint un plan d'accès et une liste d'hébergements pour ceux qui viennent de loin ; ainsi qu'un bulletin d'inscription à nous renvoyer accompagné du règlement de la bourse.

Une buvette sera à votre disposition le midi, un repas vous est proposé le soir dans la salle d'exposition et nous serons heureux de vous offrir un apéritif de bienvenue le midi.

### **Les organisateurs :**

**Fabien ANDRIVON**

**Gaëlle MOUCHARD**

**Nathalie et Jacques SAUZIERES**

**Grégory FIOL**

Pour toute information : Contactez-nous de préférence par mail :

Nathalie et Jacques : (adresse d'inscription) : [njsauzieres@free.fr](mailto:njsauzieres@free.fr) ou au 01-34-61-43-37

Gaëlle ou Fabien : [fabien.andrivon@sfr.fr](mailto:fabien.andrivon@sfr.fr) au 01-78-72-56-01 après 17h ou 06-07-43-05-98

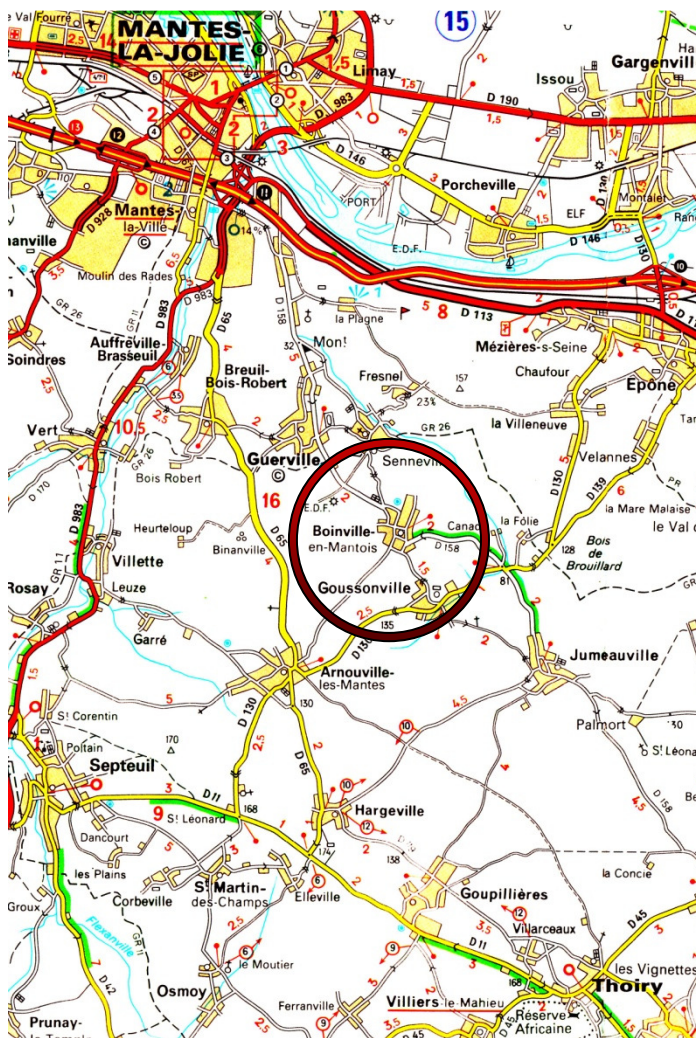
### **Plan d'accès :**

A 40 minutes et 50 km de Paris porte de Saint Cloud.

Prendre l'A13 en direction de Rouen, sortie 10 ( Epône Mézières, Gargenville).

Boinville-en-Mantois se trouve à 8 km de la sortie 10.

La salle du foyer rural se situe route de Jumeauville (D158) à Boinville en Mantois.



## Hébergement :

Nous avons sélectionné pour vous quelques chambres d'hôtes & gîtes :

### **Gîtes et chambres d'hôtes:**

Ferme des vallées  
20 bis, rue Henri Duverdin 78200 SOINDRES  
tél: 01 34 76 57 44 ou 06 78 79 51 48  
[www.fermedesvallees.com](http://www.fermedesvallees.com)  
tarifs:

1 pers = 51 euros  
2 pers = 58 euros

La meulière  
103, rue de Saint Corentin  
78790 SEPTEUIL  
Tél: 01 30 93 83 68  
[lameuliereherbergement@orange.fr](mailto:lameuliereherbergement@orange.fr)

\* Gîte d'Epône  
17, rue roulette  
78680 EPÔNE  
Tél: 01 30 95 30 00

### **Hôtels:**

\* Hôtel formule1  
ZA de la couronnes des près  
240 avenue de la mauldre  
78680 EPÔNE  
Tél: 08 91 70 52 44  
tarifs: à partir de 32 euros

\* Hôtel Campanile  
avenue de la mauldre  
78680 EPÔNE  
Tél: 01 30 90 14 14

\* Les jardins d'Epône  
22 avenue de la mauldre  
78680 EPÔNE  
Tél: 01 30 95 68 70  
tarifs:  
chambre single = 57 euros  
chambre double = 61 euros

\* Hôtel Kimotel  
les beurons  
route nationale 13  
78680 EPÔNE  
Tél: 01 30 90 37 37

\* Le Salengro  
59 bd Roger Salengro  
78711 MANTES LA VILLE  
Tél: 01 30 92 86 30

\* ETAP Hôtel  
19 bd de Sully  
78201 MANTES LA JOLIE Cedex  
Tél: 08 92 70 12 62  
tarifs: à partir de 33 euros

\* Le Sporting  
13 place marché au blé  
78200 MANTES LA JOLIE  
Tél: 01 30 94 36 54  
tarifs:  
chambre simple = 35 euros  
chambre double = 40 euros

\* Le Terminal  
14 place du 8 mai 1945  
78200 MANTES LA JOLIE  
Tél: 01 30 33 11 43

# REGLEMENT DE LA BOURSE D'ECHANGES DE MINERAUX ET FOSSILES

DE BOINVILLE-EN-MANTOIS DU 26 FEVRIER 2011

## ARTICLE 1 : ACCUEIL

La bourse aura lieu dans la salle des fêtes de Boinville-en-Mantois (78). L'accueil des exposants se fera sur une journée de 9h à 18h le 26 février 2011. Le public sera admis de 10h à 17h, il est demandé aux participants de ne pas quitter la salle avant 17h, par respect pour les visiteurs. Il sera proposé aux participants un repas le samedi soir dans la salle d'exposition. L'inscription à ce repas se fera en même temps que la réservation des tables et sera à la charge des exposants. Les exposants étrangers doivent respecter toutes les formalités douanières, les organisateurs ne pouvant en aucun cas être tenu pour responsables.

## ARTICLE 2 : VENTE INTERDITE

La vente est strictement interdite. **Les objets exposés ne devront pas comporter de prix.** Tout contrevenant se verra exclu sur le champ.

## ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font auprès Nathalie SAUZIERES, par écrit et implique l'adhésion totale du présent règlement. L'inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du chèque de réservation correspondant au métrage demandé (2m maximum, si du métrage reste disponible le jour de la bourse il vous sera proposé un mètre supplémentaire). La participation est de 4€ par mètre linéaire et pour la durée de la manifestation. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription, sans justification de leur part. Les places étant limitées, seules les premières inscriptions seront acceptées et non remboursée en cas de désistement. Les exposants dont l'activité ne concerne pas la minéralogie et la paléontologie ne sont pas admis.

## ARTICLE 4 : ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la bourse d'échanges sans qu'aucune indemnité d'aucune nature ne soit due. L'emplacement qui ne serait pas occupé à 10h pourra être attribué à un autre exposant. Les exposants n'ont pas le droit de rétrocéder leur emplacement.

## ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

Les organisateurs ni la mairie ne peuvent être tenus pour responsables des disparitions d'objets ni des dégâts ou accidents éventuels qui seraient causés par des personnes non membre du comité organisateur. Les organisateurs sont assurés en responsabilité civile. Les exposants seront responsables des dommages causés aux locaux et matériels mis à leur disposition et seront tenus de ne pas bloquer les issues de secours.

## ARTICLE 6 : MATERIEL EXPOSE

Les objets n'ayant aucun rapport avec la minéralogie ou la paléontologie seront exclus ainsi que les falsifications, les imitations, les minéraux synthétiques ou colorés artificiellement, les concrétions de grottes (de toute origine). Les montages pouvant laisser croire à des associations minéralogiques naturelles sont formellement interdits. Les minéraux et fossiles réparés seront admis s'ils portent la mention « réparé ». Tous les spécimens doivent porter si possible le nom du gisement et de l'espèce. Le nom de l'occupant de la table doit être clairement affiché.

## ARTICLE 7 : EMPLACEMENTS

Les places seront attribuées par le comité organisateur et ne pourront, en aucun cas, être échangées. Les exposants sont tenus de **protéger les tables** mises à leur disposition et de prendre soin de leur emplacement. L'exposition de cageots n'est pas recommandées sur les tables pour des questions d'esthétique. L'emplacement doit être rendu propre en fin d'exposition. Les éclairages supplémentaires sont autorisés à concurrence de 75 Watts/m courant au maximum. La mise en place des éclairages personnels sont à la charge de l'exposant.

## ARTICLE 8 : SEJOUR

Les organisateurs mettent à votre disposition une liste d'hébergements possibles mais leur responsabilité ne saurait être engagée d'aucune manière que se soit.

## ARTICLE 9 : CONTESTATIONS

En cas de contestations ou de cas non prévus par le règlement, les organisateurs prendront position. De manière générale, les organisateurs se réservent le droit de prendre toute disposition visant à maintenir le caractère spécifique de la Bourse.

**(A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de Fabien ANDRIVON)**

par courrier à l'adresse suivante :

Mme SAUZIERES Nathalie  
3 hameau le Mousseau  
78720 Dampierre en Yvelines

Mme/Mr .....

Adresse .....

Téléphone (fixe de préférence) .....

Adresse e-mail : .....

Objets présentés (obligatoire) : .....

Table avec éclairage personnel en plus : .....OUI.....NON

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e)..... Certifie avoir pris connaissance du règlement de la bourse d'échange de minéraux et fossiles de Boinville-en-Mantois qui aura lieu le 26 février 2011 et m'engage à respecter le dit règlement ainsi que toutes les directives qui me seront données par les membres organisateurs lors de cette manifestation.

Fait à ..... Le .....

Signature.....

**J'accompagne ma réservation de mon règlement :**

Nombres de mètres linéaires

(2 mètres maximum par exposant) (4 euros/mètre) ..... 4 x .... = ..... €

Je Participerai (accompagné ou non)

au dîner du samedi soir 12 €/ personne (hors boisson) ..... 12 x .... = ..... €

**Total de ma réservation = ..... €**

**Je participerai à la journée de fouilles dans le lutétien le dimanche 27 février.....OUI.....NON**